

Wij hebben er ook op aangedrongen dat de Commissie relevante maatregelen neemt om kwetsbare groepen adequaat te beschermen, waaronder een horizontale en geharmoniseerde aanpak van alle wetgeving inzake chemische stoffen.

Ten slotte is het de ontwikkeling van een veilige en duurzame chemische industrie op Europees niveau die het, mijns inziens, mogelijk zal maken het concurrentievermogen van onze Europese industrie, meer in het bijzonder de Belgische, te versterken en tegelijk een algemene bescherming te bieden voor het milieu en de volksgezondheid, meer in het bijzonder voor de consumenten, de kwetsbare groepen en de werknemers.

Parallel aan deze conclusies wilden wij ook benadrukken dat de Raad naar onze mening een kans heeft gemist om een hoog ambitieniveau vast te stellen met betrekking tot de uitvoering van bepaalde kernmaatregelen van de strategie voor chemische stoffen. In dit verband heeft België nogmaals gewezen op de noodzaak om te voorzien in maatregelen met betrekking tot schadelijke chemische stoffen die uitsluitend voor exportdoeleinden worden geproduceerd, ook al zijn zij binnen de Unie niet meer toegestaan. We hebben met name gewezen op het fundamenteel ethische en morele karakter van dit soort maatregelen voor Europa dat een wereldleider moet zijn op het gebied van milieubescherming en volksgezondheid. Voorts hebben wij de Europese strategie inzake PFAS die een verbod op PFAS omvat, uitdrukkelijk gesteund. Op dit beginsel zou inderdaad een tijdelijke en bijzonder beperkte uitzondering kunnen worden gemaakt. Een afwijking van dit verbod zou alleen kunnen worden toegestaan voor specifieke vormen van gebruik, waarvan is aangetoond dat zij van essentieel belang zijn voor de samenleving en zolang er geen alternatief voorhanden is.

Tot slot waren wij het met alle Europese landen eens over het belang om de strategie zonder verder uitstel uit te voeren. Wij beschikken over een ambitieuze volmacht die door de meerderheid van de lidstaten wordt gesteund en die wij nu zo snel mogelijk in de praktijk moeten brengen, om de doelstelling van een milieu zonder giftige stoffen te bereiken. Op 18 maart vond er een informele videoconferentie plaats tussen de Europese ministers van Milieu. Het Portugese voorzitterschap heeft van deze bijeenkomst gebruik gemaakt om de Europese ministers te informeren over het proces van aanneming van de conclusies van de Raad over de EU-strategie voor duurzaamheid op het gebied van chemische

stoffen.

Deze zijn door de Raad op 15 maart 2021 via een schriftelijke procedure aangenomen en staan nu samen met onze schriftelijke verklaring op de website van de Raad.

De lidstaten zijn unaniem in hun steun. We hebben nu allemaal de uitvoering van deze strategie voor ogen.

In overeenstemming met het regeerakkoord en mijn algemene beleidsnota zal ik er zowel op Belgisch als op Europees en internationaal niveau op aandringen dat het Europees ambitieniveau wordt gehandhaafd en dat de acties zonder onnodige vertragingen worden uitgevoerd.

08.03 Kurt Ravyts (VB): Mevrouw de minister, ik dank u voor het antwoord. Het moet de bedoeling zijn dat u een harmonie brengt tussen enerzijds het concurrentieniveau en anderzijds de algemene bescherming van het milieu en de volksgezondheid.

U hebt duidelijk gezegd dat België de Europese strategie ondersteunt. Dat is ook een belangrijke vingervijzing voor de heer Senesael die een voorstel ter zake in deze commissie heeft ingediend. Ik denk dat hij zijn voorstel toch nog wat zal moeten bijwerken. Dat blijkt ook uit de adviezen van de verschillende administraties, onder meer van de FOD's Volksgezondheid en Leefmilieu. Ik hoop dat dit de volgende weken en maanden gebeurt. Het debat wordt ongetwijfeld voortgezet.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 Question de Daniel Senesael à Zakia Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "L'impact environnemental du chalutage industriel" (55015901C)

09 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De milieu-impact van de industriële sleepvisserij" (55015901C)

09.01 Daniel Senesael (PS): Monsieur le président, madame la ministre, publiée le 17 mars 2021 dans la revue Nature, l'étude "Protecting the global ocean for biodiversity, food and climate" révèle que les activités humaines dans les grands fonds marins – et plus particulièrement le chalutage ou le raclage

industriel –, en plus de représenter un réel danger pour la biodiversité, causent un rejet d'émissions de CO₂ sensiblement similaire à celui dû au secteur aérien.

L'étude indique que "les aires marines protégées (AMP) sont un outil efficace pour restaurer la biodiversité des océans et les services écosystémiques" mais qu'"à l'heure actuelle, seuls 2,7 % de l'océan sont hautement protégés". En Europe, seuls 380 km² des 551 296 km² d'AMP seraient protégés des activités humaines.

Madame la ministre, pouvons-nous avoir votre retour sur l'étude évoquée? Des contacts ont-ils été entrepris avec vos collègues compétents au sujet de cette problématique? Le cas échéant, pourrions-nous obtenir des informations à ce sujet?

Dans votre note de politique générale, vous avancez que "les impacts négatifs sur les fonds marins du fait des activités extractives doivent être considérablement réduits, qu'un bon état écologique doit être atteint et que les prises accessoires d'espèces doivent être éliminées ou limitées à un niveau permettant leur rétablissement et leur conservation. Pouvez-vous nous indiquer si des initiatives ont été ou vont être envisagées à cet effet? Pouvons-nous être informés d'engagements pris en la matière, au niveau européen notamment?

09.02 **Zakia Khattabi**, ministre: Monsieur Senesael, l'étude invoquée confirme, en effet, l'importance de la protection et de la préservation de la biodiversité des écosystèmes marins. L'océan aussi joue un rôle important dans la régulation du climat. La Belgique prône, depuis plusieurs années déjà, la protection des océans, car un océan sain contribue à notre santé et à la santé de toute la planète. C'est la raison pour laquelle la Belgique est, depuis 2019, un des membres clefs de l'initiative 30X30, qui lutte pour une protection forte de 30 % des océans à l'horizon 2030.

Atteindre cet objectif contribuera, entre autres, à des écosystèmes plus sains, plus résilients aux effets des changements climatiques, à créer des refuges sûrs pour les espèces menacées comme les baleines, les requins, les raies, les tortues et même à une plus grande diversité d'espèces.

Au sein de la Commission baleinière internationale, la Belgique joue un rôle central pour réduire les prises accessoires de petits cétacés de l'IWC Bycatch Mitigation Initiative. Je

continuerai à soutenir cette opération qui va démarrer des projets pilotes de mitigation de prises accessoires dans les mois à venir, si les conditions de la pandémie le permettent.

Dans cette même organisation, la Belgique soutient activement la création d'un sanctuaire marin pour les baleines dans l'Océan Atlantique. Au sein de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, notre pays prône, depuis des années, l'établissement d'un réseau représentatif d'aires marines protégées. L'Union européenne et ses États membres inscriront à nouveau deux propositions à cette fin à l'agenda de la prochaine réunion de cette Commission, qui se tiendra en octobre.

La nouvelle stratégie européenne en matière de biodiversité pour 2030 inclut aussi l'objectif de 30 % des aires européennes protégées, dont un tiers doit l'être strictement. Il importe que les aires protégées soient gérées efficacement et qu'elles fassent l'objet de mesures de conservation claires et ambitieuses. La Commission publiera sa guidance et les critères pour atteindre cet objectif à la fin de l'année.

Sur le plan international, la Belgique a signé l'année dernière le *Pact for Nature* lors du Sommet sur la biodiversité. Elle s'y engage, avec plus de 80 autres pays et de nombreux acteurs non étatiques, à s'attaquer aux facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité et à mettre un terme à l'extinction des espèces induite par les êtres humains, à assumer le rétablissement des populations d'espèces et à accroître considérablement la protection des terres et des océans de la planète, grâce à des systèmes représentatifs - bien connectés et gérés efficacement - d'aires protégées. Nous nous engageons aussi à opérer la transition vers des modes de production et de consommation durables et des systèmes alimentaires durables qui répondent aux besoins de la population, tout en restant dans les limites de la planète, notamment en éliminant les utilisations non durables de l'océan et de ses ressources et en travaillant avec d'autres parties prenantes, en vue de développer une approche mondiale et cohérente pour protéger l'océan et se servir durablement de ses ressources.

S'agissant d'autres initiatives telles que *Low Leaders*, la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale et la directive-cadre de stratégie pour le milieu marin, je vous renvoie à la réponse de mon estimé collègue

Vincent Van Quickenborne à votre question.

09.03 Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, je vous remercie pour la qualité de votre réponse et surtout, pour les différentes propositions envisagées afin d'accroître encore la protection de nos océans.

Vous l'avez dit et je partage votre analyse pour ce qui est de l'importance de l'océan dans la régulation du climat et qui peut être considéré comme le baromètre de la santé de notre planète.

Je suis aussi heureux que vous vous soyez appuyée sur l'objectif de l'initiative 30X30 car c'est un programme que je suis particulièrement, à savoir 30 % d'océans pour l'horizon 2030! La biodiversité est en effet d'une importance primordiale pour l'atteinte de cet objectif. La Belgique peut, en effet, y jouer un rôle central et essentiel, notamment par la mise en place de projets pilotes. Vous avez cité entre autres le sanctuaire marin des baleines puisque l'objectif poursuivi étant la préservation et la mise en valeur ainsi que la valorisation de la faune et de la flore dans nos aires marines avec les mesures de conservation claires et ambitieuses qui sont les nôtres. Merci pour votre engagement et bravo pour vos initiatives!

09.04 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le président, j'avais une question similaire sur le même rapport adressée à Mme Khattabi mais qui a été directement envoyée à M. Van Quickenborne. C'est intéressant car j'aurai la réponse de Mme Khattabi, mais ce qui me surprend, c'est le fait que deux questions similaires aient été envoyées à deux commissions différentes. De nouveau, ce n'est pas grave et je la poserai avec plaisir à M. Van Quickenborne, néanmoins, il subsiste un mystère à ce sujet.

09.05 Kris Verduyck (Vooruit): Ik zit in hetzelfde team als mevrouw de Laveleye. Bij mij is net hetzelfde gebeurd.

De **voorzitter**: De verdeling van de bevoegdheden blijft een beetje problematisch, maar ik heb uit het antwoord alleszins begrepen dat er goed overlegd is tussen de twee ministers. Hier in het Parlement geeft dat echter aanleiding tot wat ongemak. We zullen bekijken hoe we dat kunnen remediëren. Ik dank u beiden voor uw opmerkingen.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

10 Question de Daniel Senesael à Zakia

Khattabi (Climat, Environnement, Développement durable et Green Deal) sur "La pollution aux particules fines" (55015924C)

10 Vraag van Daniel Senesael aan Zakia Khattabi (Klimaat, Leefmilieu, Duurzame Ontwikkeling en Green Deal) over "De vervuiling door fijnstof" (55015924C)

10.01 Daniel Senesael (PS): Madame de Laveleye, j'espère que ce n'est pas un problème de sexisme. C'est une boutade.

Madame la ministre, une étude menée par des chercheurs des universités de Leuven, Antwerpen et Hasselt, par l'agence intermutualiste et par Sciensano, a démontré que l'exposition à de fortes concentrations de particules fines, plus particulièrement de particules fines PM 10 et PM 2.5, élève le risque de subir un accident vasculaire cérébral ou une crise cardiaque.

Madame la ministre, je ne vous ferai pas l'injure de vous demander si vous avez pris connaissance de cette étude. Mais j'aimerais obtenir votre retour à ce sujet. Puis-je vous rappeler qu'il y a quelques mois, vous m'indiquiez que vos "politiques contribueront aux efforts des Régions compétentes pour les politiques de qualité de l'air en Belgique et dans le cadre de la directive NEC pour 2030"? Vous ajoutiez avoir demandé à votre administration de réévaluer les performances environnementales des appareils de chauffage et des combustibles pour limiter, voire réduire la contribution en particules de ce secteur. Enfin, vous indiquiez que votre administration menait plusieurs études relatives à l'évolution des techniques de chauffage jusqu'en 2050 et que d'autres études étaient en préparation, visant à revoir la qualité des combustibles solides.

Pouvons-nous obtenir des informations relatives à cette contribution, aux initiatives engagées ainsi qu'à celles envisagées? Pouvons-nous être informés de l'évaluation et des études que je viens d'évoquer? Pouvons-nous en connaître l'état d'avancement et les résultats?

10.02 Zakia Khattabi, ministre: Monsieur Senesael, je suppose que vous faites allusion à l'étude publiée en 2020 dans le journal *Science of the Total Environment*, dont le nom est *Residential green spaces evolution, socio-economic deprivation and cardiovascular medication sales in Belgium, a nationwide ecological study*. Cette étude montre le lien entre la consommation de médicaments contre les maladies cardio-vasculaires et l'exposition aux particules fines. Le lien de causalité étant